



## **MESSAGE D'ANDRE LAIGNEL LIBERALISATION DE LA POSTE : NON MERCI !**

« La Commission européenne a franchi le dernier pas vers la libéralisation totale des services postaux en proposant d'ouvrir à la libre concurrence pour le 1er janvier 2009 la distribution du "petit" courrier, par nos facteurs, dernier domaine qui n'était pas encore libéralisé.

**La Commission a fait un pas de trop !** Cette directive européenne, si elle devait être adoptée, aura des conséquences néfastes pour les citoyens que nous sommes : pertes d'emplois importantes, augmentation des prix, exclusion du service aux plus faibles d'entre nous qui ne seront jamais des clients « rentables » pour les entreprises privées.

Pour que le Parlement européen s'oppose à ce projet de directive, soyons nombreux à faire entendre notre voix pour que l'on ne touche pas à notre facteur **et aux services qu'il rend à la population!**

**André Laignel**, Député européen de la Circonscription Centre-Auvergne-Limousin, **appelle les citoyennes et citoyens, les usagers, les syndicats à signer massivement la pétition européenne « LA LIBERALISATION DE LA POSTE : NON MERCI ! »** auprès de sa permanence parlementaire 4 place du Marché aux Légumes à Issoudun (02 54 21 31 55) ou directement en ligne sur le site <http://www.andre-laignel.fr/> »

